

# Compte rendu réunion de l'Amicale

## 26 mars 2015

Présents : Christian BEGUE, René GALEAZZI, Eliane et Gérard POSSAMAI, Yves RUGGIERI, Hélène SALOMEZ.

Excusés : Pascale ABBA, André LABOURMENE, Florence MILHORAT, Philippe PANIAGUA.

### **Composition du nouveau bureau**

- Le bureau de l'Amicale est reconduit pour 2015 :
  - Président : Philippe PANIAGUA
  - Vice-président : Gérard POSSAMAI
  - Président d'honneur : Yves RUGGIERI
  - Trésorier : Christian BEGUE
  - Secrétaire : Hélène SALOMEZ

Sont membres actifs du bureau : Pascale ABBA, Patricia DEVAUX, Grégoire ESTEBAN, René GALEAZZI, Danièle LAMY, André LABOURMENE, Florence MILHORAT, Eliane POSSAMAI.

Bien sûr, les réunions de l'Amicale sont ouvertes à toutes les bonnes volontés.

### **Assemblée générale**

L'Assemblée générale a eu lieu le jeudi 19 mars 2015 devant les résidents mais aussi devant quelques membres des familles et quelques membres du personnel.

L'objet de l'association et le bilan financier y ont été présentés.

### **Carnaval 2015**

L'Amicale a organisé le départ du carnaval à la maison de retraite. Tout s'est bien passé et l'Amicale a reçu une lettre de remerciement de la part du Comité des Festivités Rivoises pour son implication.

Il faudra cependant réfléchir l'an prochain pour organiser l'installation des résidents dans la grande salle. En effet, le carnaval a lieu au moment où le personnel est en pause « déjeuner » et les membres de l'Amicale ne sont pas autorisés à manipuler les fauteuils roulants.

### **Tombola**

Les carnets de tombola sont arrivés. Eliane Possamai gèrera la vente de ces carnets.

Nous rappelons que la vente des tickets de tombola représente une part importante des rentrées d'argent de l'Amicale de l'année. Tous ceux qui souhaitent nous aider à les vendre sont les bienvenus...

Pour les lots, nous avons pensé acheter :

1. Repas avec champagne au casino Barrière pour 4 personnes avec spectacle et 20 € de jetons par personne pour un montant de 300€
2. Une plancha d'une valeur de 299€ achetée en promotion à 199€
3. Une box « relais et châteaux » pour un montant de 145€
4. Une cafetière senseo d'une valeur de 90€
5. Un repas avec partie de bowling à Rieux pour 2 personnes pour un montant de 50€

Ce qui représente un investissement pour l'Amicale de 780€ environ.

Pour le moment, nous avons 4 sponsors pour les affichettes et 7 pour les dons et bons d'achats. Si certains en connaissent d'autres, ils peuvent nous les signaler.

Nous avons sollicité Annie Laporte pour réaliser les affiches et affichettes de la fête. Nous la réglerons pour un montant de 100€.

## **Bilan financier de l'année 2014**

Malgré nos relances, les factures de la location de vaisselle et de la chambre froide n'ont jamais été reçues.

Nous remercions tous ceux qui se sont investis pour la vente des tickets de tombola, certains étant particulièrement motivés. Nous avons réalisé un bénéfice de 3 709,01€ sur la fête 2014.

Les sponsors nous ont aidés pour un montant de 1625€ et certaines personnes ont fait don à l'Amicale des repas non pris que nous remboursions, pour un montant total de 395€.

Nous remercions également la mairie pour la subvention annuelle qu'elle nous accorde (110€).

Les adhésions représentent un montant de 670€ pour l'année.

Concernant les dépenses, la fontaine à eau représente 849,60€, l'animation 909,33€ et les « mariages, décès, naissances » 584,50€.

Au jour de l'assemblée générale, il restait sur les comptes 13 200€ (compte courant et livret A).

A ce jour, il y a 48 adhésions : 28 résidents, 11 membres du personnel et 9 membres du bureau.

Pour rappel, l'assurance ne couvre les membres de l'association que s'ils sont à jour de leur cotisation et notamment lors de la fête de fin d'année.

Nous décidons également que les adhérents auront une carte renouvelée chaque année que nous réaliserons nous-même avec l'aide d'Annie Laporte.

## **Animation**

Pour l'année 2015, l'Amicale a déjà versé 403,12€ sur un budget prévu de 500€ pour l'année. Il s'agit du réabonnement au Petit Journal (60€), des savonnettes cadeau pour les résidents (202,90€), le carnaval (84,30€) et le gouter d'antan (55,92€).

La croix rouge de Carbone a fait un don à l'animation de 400€ (repas alsacien et 2 spectacles) qui apparaîtront dans les comptes de l'Amicale pour une question pratique.

## **Fête annuelle**

Le prix du repas sera donc fixé à 15€. Nous le payons 14€ au traiteur sans le vin ni le pain.

Le spectacle de l'après-midi sera celui des Sœurs Sisters pour un montant de 200€. Et le soir, c'est le DJ S<sup>3</sup> MUSIC qui animera la soirée pour 600€.

## **Assurances**

Compte tenu des conditions d'annulation de la fête de l'an passé, nous avons fait le point avec notre assureur pour être surs d'être bien assurés et de faire tout ce qu'il fallait lors de l'organisation de la fête.

Notre assurance couvre les bénévoles, adhérents, pour les dommages corporels et les frais médicaux mais pas pour les pertes de salaire ni complément de salaire.

Autrement dit, tous les bénévoles, pour être couverts, doivent être adhérents de l'association d'une part, et d'autre part, doivent signer une décharge de renoncement à tout recours contre l'EHPAD et l'Amicale concernant les dommages pour perte de salaire et complément de salaire qui ne sont pas couverts.

La date de la prochaine réunion n'a pas encore été fixée.